

Les violences faites aux femmes

Autor(en): **O.G.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Je suis MLF, et alors»

«Etre féministe et se faire quand même entendre», tel pourrait être le titre français de l'atelier que j'ai suivi, atelier très couru, d'ailleurs, puisque nous étions une bonne cinquantaine de femmes, ménagères, professionnelles et femmes politiques confondues.

Chapeau aux animatrices, les deux dynamiques responsables de l'agence zurichoise de communication «Metapuls». Faire un atelier vraiment interactif avec un si grand nombre de femmes était une gageure qu'elles ont réussie à la perfection. A trois reprises, nous avons dû nous mettre par petits groupes de cinq puis revenir en plénière. Ce fut rapide, efficace, sans histoires. On a appris à définir le courage, on a envisagé toute la gamme des réponses possibles à l'aimable remarque «*Mais ma parole, vous êtes une vraie MLF*». On a enfin discuté et adopté dix thèses pour pouvoir agir courageusement (sic) présentées en résolutions finales. Le tout emballé en trois heures y compris une pause bienvenue. J'ai seulement eu un léger sentiment d'étrangeté comme seule Romande dans cette machinerie si bien huilée, adaptée des méthodes américaines et donnée en allemand! Mais qu'importe.

Martine Chaponnière

Les femmes et l'Europe

«Nous voulons être européennes! Nous avons une vision politique que nous revendiquons!» Nous sommes une vingtaine, avec beaucoup à discuter.

Les organisatrices de cet atelier essayent de nous donner une brève idée des réactions des femmes qui sont «dedans» face à la machine Europe, ce grand complexe qui nous entoure. Par exemple, les Danoises ont voté en majorité contre l'adhésion de leur pays au traité de Maastricht car elles y voyaient un recul de leurs libertés à cause du manque de démocratie des institutions européennes. «*C'est vrai, mais cela doit changer prochainement*» nous disent nos spécialistes. Nous commentons le récent arrêt Kalanke, de la Cour de justice des Communautés Européennes, qui porte un coup direct aux mesures d'action positive en Allemagne (voir *Femmes suisses* de décembre 1995, p. 13) «*Un tel affront doit nous motiver pour travailler au maximum pour l'égalité*». «*Il nous faut des femmes dans toutes les instances suisses qui traitent de questions européennes*». «*L'Europe ne doit pas être purement économique*». Nous manquons de temps pour parler des aspects positifs pour les femmes d'une adhésion à l'Union Européenne. En Assemblée plénière, le besoin des femmes suisses d'élargir nos frontières et de participer à la construction d'une Europe qui se

fera de toute façon est manifeste dans ces termes: «L'isolement politique en Europe ne constitue pas une perspective d'avenir défendable, aussi le Conseil fédéral est-il prié instamment de réactiver la demande d'adhésion de la Suisse à l'Union Européenne» (Résolution A9).

Odile Gordon-Lennox

«Plus de femmes dans l'Etat, plus de femmes face à l'Etat. C'est la formule qui résume ma vision de la politique. Pour que l'Etat puisse jouer pleinement son rôle de garant de l'égalité, il faut aussi qu'il se féminise. Que les femmes soient représentées plus équitablement au sein des gouvernements, parlements et administrations et que ces institutions soient plus ouvertes aux besoins des femmes.» Ruth Dreifuss lors de son exposé.

L'âge en perspective, perspectives de l'AVS

Au faite de la vénérable Université de Berne, sous une coupole vitrée - Kuppelraum - une cinquantaine de femmes feuilletent leur documentation, notent leurs questions et écoutent avec attention les exposés de Colette Nova, secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS) et de Christine Goll, conseillère nationale. Soixante pour cent des Helvètes ont approuvé, en juin 1995, la dixième révision de l'AVS. Acquis sociaux et splitting passent la rampe avec le relèvement progressif de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans. Cette question de l'âge n'est d'ailleurs pas réglée. Elle fait l'objet de trois initiatives populaires.

Un transparent illustre le cercle vicieux dans lequel se débattent nombre de femmes. Trois pôles reliés par des flèches: éducation, travail assurances sociales. Education d'abord. C'est l'élément décisif. Qui dit formation dit travail et assurances sociales. Or, éducation signifie encore pour les femmes manque de formation, rupture de formation. En Suisse deux fois plus d'hommes que de femmes commencent une formation de degré tertiaire (université, formation professionnelle supérieure). Quatre fois plus d'hommes fréquentent les formations en cours d'emploi. Les femmes pourtant savent qu'il faut apprendre pour s'en sortir. La preuve: elles sont plus nombreuses que les hommes à payer pour leur formation continue. Les inégalités de formation entraînent les inégalités dans le tra-

vail. Vie professionnelle pour de nombreuses femmes signifie précarité et travail à temps partiel. Jonglages professionnels, horaires irréguliers se répercutent infailliblement sur les rentes à venir et provoquent des trous dans le tissu de la prévoyance.

La dixième révision de l'AVS tient toutefois compte de certaines tâches non-rémunérées des femmes (bonus pour tâches éducatives et d'assistance). N'entre pas en ligne de compte, le travail bénévole, une tâche dans laquelle les femmes excellent. En termes de rentes pour ces multiples activités de survie d'une société, rien à l'horizon... A écouter les interventions et les résolutions, on en vient à penser que ce prêt-à-porter masculin que sont les assurances sociales ne s'ajuste guère à la taille des femmes. Il faut sans cesse faire des retouches.

Simone Forster

Les violences faites aux femmes

Dans ce groupe où se trouvait bon nombre de Romandes, on ressentait beaucoup d'émotion, beaucoup d'empathie et le besoin de faire du bon travail, malgré la fatigue accumulée et les retards. Ce dernier forum du samedi a traité longuement du financement des maisons d'accueil pour femmes et enfants victimes de violences et a demandé l'aide des autorités fédérales et cantonales. Il a décidé aussi d'améliorer «la protection des enfants en interdisant les châtiments corporels et les traitements humiliants infligés au sein de la famille», pour compléter l'article de la Constitution qui ne protège l'enfant qu'à l'extérieur de la famille.

- «*Et la gifle qui m'échappe, où va-t-elle me mener?*» demande une participante. «*Ce sera au juge de l'apprécier!*» répond Judith Stamm.

Un autre point qui secoue aussi la famille: réduire la prescription pour les fauteurs d'inceste, une demande qui sera reprise en Assemblée plénière, après le témoignage poignant d'une victime. Le forum continue avec une série de mesures qui doivent améliorer la sécurité des femmes et prévenir la violence: meilleure formation du personnel policier et judiciaire, protection des maisons d'accueil, etc...

L'incitation à la violence par la pornographie est mentionnée mais n'est pas retenue, faute de temps sans doute. Je regrette que les films violents ne soient pas mentionnés non plus. Mais le temps presse. En plénière, je découvre une résolution -n° 64- qui va dans le sens de mes préoccupations. Je pourrai poursuivre cette piste et prendre contact avec ces femmes qui partagent ma vision.

O.G-L